Les Publications du Québec

Guides de l'Office de la langue française

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

Québec

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

92-02848/

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Biron, Monique.

Au féminin : guide de féminisation des titres de fonction et des textes/ [rédaction, Monique Biron, avec la collaboration de Gisèle Delage... et al.]. —— Québec : Publications du Québec, 1991.

(Guide de l'Office de la langue française)

Publication de la Direction des services linguistiques de l'Office de la langue française.

ISBN 2-551-14559-7

1. Féminisation des titres 2. Langage et langues — Différences entre sexes I. Delage, Gisèle. II. Québec (Province). Office de la langue française. Direction des services linguistiques. III. Titre : Guide de féminisation des titres de fonction et des textes.

A11 L3 G83

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Guides de l'Office de la langue française

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

Québec

Publication de la Direction
des services linguistiques
de l'Office de la langue française

Rédaction

Monique Biron

avec la collaboration de

Gisèle Delage,
Noëlle Guilloton,
Pierrette Vachon-L'Heureux et
Carole Verreault

Couverture : Liliane Bernier
Mise en page : Micheline McNicoll

Cette brochure a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Premier tirage : mai 1991

Dépôt légal – 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-14559-7

© Gouvernement du Québec, 1991

Préface

La féminisation linguistique est à l'ordre du jour. L'actualité de cette question tient au fait que les femmes ont de plus en plus accès à des postes qui, auparavant, étaient réservés aux hommes. Parce que la langue ne reflétait pas suffisamment cet acquis social et professionnel des femmes, on a vu apparaître dans l'usage, au cours des dernières années, des formes féminines nouvelles. Progressivement, on a vu se dessiner une tendance à utiliser de plus en plus souvent le féminin, notamment dans les titres et les fonctions, et aussi dans les écrits. Cette nouvelle façon de rédiger ne va pas sans soulever des problèmes d'écriture. Aussi les différents services de l'Office de la langue française reçoivent-ils de multiples demandes sur les règles à suivre lorsqu'on veut féminiser les textes.

Afin de répondre aux attentes exprimées au cours des années, l'Office de la langue française a donc publié à la *Gazette officielle*, de 1979 à 1984, trois avis sur la féminisation des titres et l'affichage des postes, puis en juin 1986, à la suite d'une vaste consultation, un document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*.

De même, pour répondre aux questions que le public se pose sur la façon de féminiser, l'Office propose ce guide qui comprend deux parties. La première constitue un rappel des avis précédents sur la féminisation des titres et la deuxième, consacrée à la féminisation des textes, fait l'inventaire des procédés d'écriture.

Cependant, nous tenons à mentionner que, pour l'Office de la langue française, la féminisation des textes demeure toujours facultative. Nous souhaitons que cet ouvrage apporte des solutions aux

problèmes d'écriture que peut poser la féminisation; il met en valeur toutes les ressources dont dispose la langue française pour répondre aux exigences de la communication moderne.

Le président de l'Office
de la langue française,

Jean-Claude Rondeau

Table des matières

1. Féminisation des titres 9

1.1. Présentation **9**
1.2. Remarques générales **9**
1.3. Formation des féminins **10**
1.3.1. Les noms terminés par *e* **10**
1.3.2. Les noms terminés par *l* **10**
1.3.3. Les noms terminés par *n* **11**
1.3.4. Les noms terminés par *r* **11**
1.3.4.1. Suffixes *-er et -ier* **11**
1.3.4.2. Suffixe *-eur* **11**
1.3.4.3. Suffixe *-teur* **12**
1.3.5. Les noms terminés par *t* ou *d* **12**
1.3.6. Les autres finales **13**
1.3.6.1. Finale *-é* **13**
1.3.6.2. Finale *-f* **13**
1.3.6.3. Finale *-is* **13**

2. Féminisation des textes 15

2.1. La qualité avant toute chose... **15**
2.2. Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres **15**
2.2.1. Procédés stylistiques **16**
2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif **16**
2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse **17**
2.2.1.3. Coordination sans répétition **18**
2.2.1.4. Reprise par les pronoms **19**
2.2.2. Remarques d'ordre grammatical **19**
2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes **20**
2.2.2.2. Place du féminin **20**

2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres **20**
2.3.1. Termes génériques **21**
2.3.2. Tournures neutres **22**

Conclusion **25**

Annexe I – Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin **27**

Annexe II – Avis publiés à la Gazette officielle du Québec **33**

1. Féminisation des titres

1.1. Présentation

Nous présentons ici un condensé du document *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, qui porte sur la féminisation :

- des titres et des fonctions (**docteure**, **agricultrice**, **pompière**, **avocate**);
- des désignations de personnes fréquemment utilisées et dont les formes masculines sont souvent les seules à figurer dans les dictionnaires (**industrielle**, **amatrice**, **experte**, **savante**).

L'Office de la langue française tient compte du fait qu'il existe à l'heure actuelle, pour certains noms, deux ou plusieurs formes féminines possibles et acceptables. Les formes privilégiées par l'Office font l'objet d'une mention particulière et parfois d'un bref commentaire sur les motifs ayant justifié le choix.

1.2. Remarques générales

- Les dictionnaires tardent parfois à consigner certains féminins en usage. Cependant, beaucoup de féminins de formation régulière figurent depuis longtemps dans les dictionnaires les plus courants (ex. : **directrice**, **réalisatrice**, **fournisseuse**, **employeuse**). Il faut, bien sûr, les employer et éviter de créer des féminins irréguliers et inutiles.
- Certains titres ou certaines désignations sont des mots qui ont aussi un autre sens. Ainsi, le mot *débardeur* désigne aussi bien une personne qu'un vêtement et le mot *cuisinière* peut servir à désigner une personne ou un appareil électroménager. Dans la grande majorité des cas, cette homonymie ne pose aucun problème. Toutefois, lorsqu'un mot féminin est déjà utilisé comme qualificatif pour une personne (ex. : ingénieuse)

ou bien lorsqu'il désigne un domaine d'activité (ex. : marine, médecine), on est plus réticent à l'employer comme titre de fonction. Ces cas sont cependant rares.

- Les titres féminins d'usage récent sont parfois perçus comme insolites ou même péjoratifs. Le plus souvent, ces impressions s'estompent et une nouvelle habitude langagière s'installe petit à petit.

1.3. Formation des féminins

1.3.1. Les noms terminés par *e*

C'est à ce groupe qu'appartiennent la plupart des mots que l'on considère comme épicènes (c'est-à-dire ceux qui s'écrivent de la même manière au féminin et au masculin). Pour cette catégorie, le féminin sera marqué non pas par la terminaison, qui est la même pour les deux genres, mais plutôt par les mots qui accompagnent le nom.

Exemples : **une dentiste**, **une pilote**,
la capitaine, **une guide**,
la juriste, **une critique**,
l'architecte principale.

Certains noms terminés par *e* ont un féminin en *-esse* attesté. C'est ainsi que l'Office a retenu les formes **mairesse** et **contre-maîtresse**, qui étaient déjà en usage au Québec. Quant au mot *maître*, il garde généralement la même forme au féminin bien que le féminin *maîtresse* s'emploie aussi dans certaines expressions. Pour les autres noms de cette catégorie, l'Office privilégie la forme épicène.

Exemples : **la ministre**, **une peintre**,
la notaire, **une poète**,
la maître électricienne,
une maître ou **une maîtresse de ballet**,
une maîtresse de poste,
une maître en sciences infirmières.

1.3.2. Les noms terminés par *l*

La forme féminine régulière des noms terminés par *l* s'obtient par l'ajout d'un *e* et le doublement du *l* dans certains cas. L'Office propose l'application de cette règle à l'ensemble de ces noms. D'où : **une amirale**, **une caporale**, **une industrielle**, etc.

Le mot *consul* a une forme féminine attestée, *consulesse*, mais celle-ci est très peu utilisée. On applique dans ce cas la règle générale (ajout d'un *e*), ce qui donne : **une consule**.

Quant au mot *conseil*, on peut l'utiliser comme épicène. On aura donc, par exemple, **une conseil en gestion**, **une économiste-conseil**.

1.3.3. Les noms terminés par *n*

La forme féminine de cette catégorie de noms s'obtient par l'ajout d'un *e* et le doublement du *n* dans certains cas. D'où : **une artisane**, **une écrivaine**, **une chirurgienne**, **une forgeronne**.

Quant au mot *mannequin*, il est attesté au masculin pour désigner une femme, mais on le considère de plus en plus comme un épicène : **une mannequin**.

Les féminins réguliers de *marin* et *médecin* seraient, respectivement, *marine* et *médecine*, formes déjà utilisées pour désigner ces domaines d'activité. L'homonymie pouvant être gênante, l'Office propose de considérer *marin* et *médecin* comme épicènes. On aura donc : **une marin**, **une médecin**.

1.3.4. Les noms terminés par *r*

1.3.4.1. Suffixes *-er* et *-ier*

L'Office propose de généraliser la formation régulière du féminin en *-ère* et *-ière* sur le modèle de *bergère* et *ouvrière*. D'où : **une banquière**, **une bouchère**, **une brigadière**, **une charpentière**, **une financière**, **une greffière**, **une menuisière**, **une officière**, **une plombière**, etc.

1.3.4.2. Suffixe *-eur*

Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On aura donc : **une chauffeuse**, **une chroniqueuse**, **une débardeuse**, **une camionneuse**, **une fournisseuse**, **une chercheuse**.

On constate qu'il y a une valeur péjorative attachée parfois aux féminins en *-euse* et que la résistance à employer ces formes est plus forte lorsqu'il s'agit de professions de type intellectuel. Il en résulte un flottement, une concurrence de formes.

Ainsi, pour *professeur*, on trouve des attestations plus ou moins fréquentes de trois formes féminines concurrentes, soit une *professeur*, une *professeure* et une *professeuse*. La forme **professeure** s'est imposée.

Quant à *gouverneur* et *ingénieur*, l'usage a retenu les féminins **gouverneure** et **ingénieure**.

1.3.4.3. Suffixe *-teur*

Les noms en *-teur* forment régulièrement leur féminin en *-teuse*, (comme **chanteuse**) ou en *-trice* (comme **actrice**). Lorsqu'on hésite entre le suffixe *-teuse* et le suffixe *-trice*, il faut se demander si l'on peut former, à partir du nom masculin, un participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant*. Si tel n'est pas le cas, le féminin est en *-trice*.

Exemples : arpenteur --> arpentant --> **arpenteuse**
orateur --> — --> **oratrice**

On notera d'ailleurs que beaucoup de noms féminins en *-trice* sont déjà en usage ou attestés. On a donc : **une animatrice**, **une réalisatrice**, **une agricultrice**, **une amatrice**, **une factrice**, **une instructrice**, **une oratrice**, **une rectrice**, **une sénatrice**, etc.

Il ne faut pas créer inutilement de nouveaux féminins. Ainsi, le mot **directrice**, attesté depuis longtemps dans les dictionnaires, est le seul féminin à retenir pour *directeur*.

En ce qui concerne les mots *auteur*, *sculpteur* et *docteur*, pour lesquels plusieurs formes féminines étaient en concurrence, l'Office, tenant compte de l'usage, a retenu les féminins suivants : **une auteure**, **une sculpteure**, **une docteure**.

1.3.5. Les noms terminés par *t* ou *d*

La forme féminine des noms de cette catégorie s'obtient par l'ajout d'un *e* (candidat, candidate; tisserand, tisserande). On aura donc : **une agente**, **une commandante**, **une consultante**, **une coopérante**, **une magistrate**, **une soldate**, etc.

Quant à *matelot*, *camelot* et *substitut*, l'Office propose de considérer ces noms comme épicènes. On aura donc : **une matelot**, **une camelot**, **une substitut**.

1.3.6. Les autres finales

1.3.6.1. Finale *é*

Le féminin de ces noms s'obtient par l'ajout d'un *e*. L'Office propose la généralisation de cet usage, sur le modèle de **associée** et **déléguée**. D'où : **une chargée de cours**, **une députée**, **une jurée**.

1.3.6.2. Finale *f*

Quelques mots en *f* changent le *f* en *v* devant l'*e* du féminin (ex. : bref, brève), ce qui donnerait pour *chef* le féminin «chève», forme non attestée. Les formes *cheffe* ou *cheffesse* sont souvent perçues comme insolites ou ironiques. L'Office propose donc de considérer le mot *chef* comme épicène. On aura : **une chef**, **la chef**.

1.3.6.3. Finale *is*

Les mots en *is* forment leur féminin par l'ajout d'un *e* (marquis, marquise; promis, promise). Le féminin régulier de *commis* est donc *commise*. L'Office propose tout de même de considérer le mot commis comme épicène. On aura donc : **une commis**, **la commis**.

2. *Féminisation des textes*

2.1. La qualité avant toute chose ...

Cette partie du guide est consacrée aux techniques de féminisation des textes, notamment les conventions collectives, les documents et formulaires de gestion administrative, les manuels scolaires.

Le principe de base qui prévaut en matière de féminisation des textes est celui qui, de tout temps, a guidé les rédacteurs et les rédactrices pour la production de textes de qualité, à savoir la clarté du message et la cohérence de l'écriture.

Une fois posé ce préalable et afin de guider les personnes qui veulent faire usage du féminin dans les textes, l'Office de la langue française préconise l'utilisation des procédés suivants :

- l'écriture des formes des deux genres, en toutes lettres;
- le recours aux termes génériques et aux tournures neutres.

2.2. Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres

Il est maintenant de plus en plus fréquent de vouloir souligner dans un texte la présence des femmes.

Comme premier procédé de féminisation des textes, on recourt à l'écriture des formes féminines en toutes lettres, à côté des formes masculines, qu'il s'agisse de noms ou de pronoms. On évitera donc les formes tronquées.

Exemples :

On convoquera les ingénieures et ingénieurs retraités.

Les soudeuses et soudeurs de l'usine ont été informés des nouvelles normes de sécurité.

Cette rencontre s'adresse à tous les directeurs et à toutes les directrices du ministère.

L'université a mis ces brochures à la disposition des étudiants et des étudiantes afin de les mieux informer.

Ceux et celles qui ont sollicité une entrevue verront leur demande agréée.

Je vous invite, tous et toutes, à assister à ce concert.

À ÉVITER :

Les formes tronquées

L'emploi de finales féminines entre parenthèses et le recours aux traits obliques, tirets, virgules ou autres signes graphiques sont à rejeter. Ainsi, on n'écrira pas :

- les ingénieur(e)s retraité(e)s;
- les étudiant/e/s inscrit/e/s;
- les chirurgien,ne,s;
- les directeur-trice-s.

Il ne sera donc jamais question, à l'oral, d'«auditeurtrices».

Il s'agit là de formes tronquées qui sont non seulement contraires à l'usage grammatical, mais nuisent à la lisibilité des textes. Il ne faut pas confondre ces modes d'écriture, à éviter, avec l'emploi que font les dictionnaires de ces signes graphiques pour présenter les éléments de formation des mots.

La langue offre une variété de constructions qui permettent de rendre efficace l'utilisation des deux genres.

2.2.1. Procédés stylistiques

2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif

Lorsqu'on écrit les formes des deux genres en toutes lettres, en principe on répète les articles et les adjectifs devant chacune de ces formes. Toutefois, on pourra omettre la répétition lorsque la forme masculine et la forme féminine désignent des personnes appartenant au même groupe.

Exemples :

Les candidates et les candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.
ou
Les candidates et candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.

De nombreux traducteurs et de nombreuses traductrices se sont initiés à la micro-informatique.
ou
De nombreux traducteurs et traductrices se sont initiés à la micro-informatique.

Chaque étudiant et chaque étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.
ou
Chaque étudiant et étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.

Tous les électeurs et toutes les électrices ont exercé leur droit de vote.
ou
Tous les électeurs et électrices ont exercé leur droit de vote.

2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse

On peut avoir recours à l'ellipse dans certains cas. Ce procédé, qui consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots, doit être utilisé avec prudence pour éviter toute ambiguïté.

Exemples :

On demande un agent de recherche ou une agente de recherche.
ou
On demande un agent ou une agente de recherche.

On embauchera un technicien en information ou une technicienne en information.
ou
On embauchera un technicien ou une technicienne en information.

Toutefois, l'ellipse du deuxième élément d'un nom composé avec trait d'union n'est pas possible.

Exemples :

On demande un avocat-conseil ou une avocate-conseil.
et non
On demande un avocat ou une avocate-conseil.

On demande un électricien-machiniste ou une électricienne-machiniste.
et non
On demande un électricien ou une électricienne-machiniste.

Il en va de même des titres formés d'un nom et d'un adjectif.

Exemples :

Une ingénieure forestière ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet.
et non
Une ingénieure ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet.

Une directrice générale ou un directeur général siégera au comité de sélection.
et non
Une directrice ou un directeur général siégera au comité de sélection.

2.2.1.3. Coordination sans répétition

Lorsqu'un titre est épicène, c'est-à-dire lorsqu'il possède le double genre (ex. : arbitre, juriste, dentiste), il n'est pas nécessaire de le répéter. La présence des deux genres est marquée par les deux articles coordonnés.

Exemples :

Cette commission d'enquête sera présidée par la juge ou le juge que nommera le premier ministre.
ou
Cette commission d'enquête sera présidée par la ou le juge que nommera le premier ministre.

On consultera une notaire ou un notaire.
ou
On consultera une ou un notaire.

2.2.1.4. Reprise par les pronoms

Deux cas peuvent se présenter :

1° On a déjà employé les formes des deux genres dans une phrase; on peut alors avoir recours au pronom masculin pluriel.

Exemples :

Pour être admissibles à ce poste, les électriciennes et les électriciens doivent avoir cinq années d'expérience. **Ils** doivent aussi être disposés à travailler à l'extérieur des grands centres.

Les candidats et les candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant la date indiquée. **Tous** devront subir un examen écrit.

2° On a eu recours soit à un nom collectif, soit à un épicène pluriel et donc les deux genres n'ont pas été explicitement désignés. Si l'on veut que la marque du féminin apparaisse dans le texte, on utilisera les pronoms des deux genres.

Exemples :

Le personnel est convoqué à une importante réunion d'information; **ceux et celles** qui ne pourront s'y présenter devront s'informer le plus tôt possible des nouvelles directives auprès de leurs collègues.

Les pilotes menacent de déclencher une grève. **Ils et elles** réclament des mesures de sécurité plus sévères dans les aéroports.

2.2.2. Remarques d'ordre grammatical

L'utilisation des formes des deux genres en toutes lettres appelle également deux remarques d'ordre grammatical, l'une ayant trait à l'accord des adjectifs et des participes, l'autre concernant la place du féminin.

2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes

Lorsque les formes masculines et féminines sont utilisées dans un texte, on applique les règles habituelles du français pour l'accord des adjectifs et des participes.

L'accord se fait au masculin pluriel pour les mots se rapportant à la fois au nom masculin et au nom féminin dans la phrase, que ces noms soient au singulier ou au pluriel. Toutefois, quand les deux noms sont au singulier, l'accord peut aussi se faire au masculin singulier si cela n'entraîne pas d'ambiguïté.

2.2.2.2. Place du féminin

Lorsque les noms masculin et féminin ne sont pas accompagnés d'un adjectif ou d'un participe et qu'il n'y a donc pas d'accord grammatical à faire, on placera indifféremment le nom masculin ou le nom féminin en premier lieu dans la phrase. Cependant, lorsque ceux-ci sont accompagnés d'un adjectif ou d'un participe, l'accord devant se faire au masculin, le nom masculin sera, en principe, placé le plus près du mot à accorder.

Exemples :

Les représentantes et représentants syndicaux et patronaux ont fait une importante déclaration à l'issue de leur rencontre.

Les policières et policiers sont invités à exprimer leurs commentaires sur cette question.

Les directrices et directeurs qui ne peuvent être présents à cette réunion ont déjà reçu le document d'orientation.

Les nombreux techniciens et techniciennes de notre service sont tous candidats à ce poste.

Les enfants seront surveillés par une monitrice ou un moniteur expérimentés.

La candidate ou le candidat choisi entrera en fonction le mois prochain.

2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres

Si l'on préfère ne pas utiliser les formes des deux genres, on peut recourir à des termes génériques et à des tournures neutres.

2.3.1. Termes génériques

Un terme générique est un nom, masculin ou féminin, qui peut désigner aussi bien des hommes que des femmes (ex. : une personne, les gens, la direction, la présidence).

Certains termes génériques sont des collectifs, c'est-à-dire des noms qui désignent un ensemble d'individus (ex. : le public, la foule, le personnel, la communauté, l'électorat, le corps professoral, la clientèle).

Exemples :

Au moins une fois l'an, la direction rencontre le personnel à l'occasion d'une réunion d'information.
plutôt que
Au moins une fois l'an, les dirigeants et les dirigeantes rencontrent les employés et les employées à l'occasion d'une réunion d'information.

Le corps professoral se prononcera lundi prochain sur les dernières offres de l'université.
plutôt que
Les professeurs et les professeures se prononceront lundi prochain sur les dernières offres de l'université.

Les candidatures à ce poste sont très nombreuses.
plutôt que
Les candidates et les candidats à ce poste sont très nombreux.

À deux jours du scrutin, les intentions de vote de l'électorat sont difficiles à cerner.
plutôt que
À deux jours du scrutin, les intentions de vote des électeurs et des électrices sont difficiles à cerner.

Nous essayons de satisfaire les besoins de notre clientèle.
plutôt que
Nous essayons de satisfaire les besoins de nos clients et de nos clientes.

L'emploi de termes génériques est particulièrement indiqué pour remplacer certaines expressions figées ne reflétant plus la réalité contemporaine. Il s'agit d'expressions formées avec le mot *homme*,

telles que *hommes d'affaires, hommes de loi, hommes de lettres, hommes de science.* L'usage nous propose :

gens d'affaires,
gens de loi ou juristes,
gens de lettres,
scientifiques.

Dans le même ordre d'idées, des expressions comme *année-homme* et *droits de l'homme* cèdent la place à **année-personne** et **droits de la personne**.

On peut, bien sûr, se servir des mots *homme* et *femme* lorsqu'il est question d'une personne en particulier, ou lorsque l'on veut parler exclusivement des hommes ou des femmes qui appartiennent à un groupe.

Exemples :

Le Québec compte de plus en plus de femmes d'affaires.

Votre frère est un homme de lettres accompli.

2.3.2. Tournures neutres

Par «tournures neutres», on entend des formulations moins personnalisées, des tournures de phrases infinitives ou nominales.

L'emploi de tournures neutres convient particulièrement pour la rédaction de descriptions de tâches, pour l'affichage des postes et pour les formulaires.

Exemples :

Dans un formulaire, la question «Êtes-vous de citoyenneté canadienne ?» peut remplacer «Êtes-vous citoyenne canadienne ou citoyen canadien ?».

Dans une description de tâches, les attributions principales d'un agent ou d'une agente d'information peuvent s'énoncer comme suit :

– Planifier, coordonner et surveiller le cheminement et la qualité des réponses aux demandes de renseignements du public.

– Superviser le traitement des plaintes relatives à une situation discriminatoire.

– Effectuer des recherches sur les nouvelles lois.

Ou bien ainsi :

– Planification, coordination et surveillance du cheminement et de la qualité des réponses...

– Supervision du traitement des plaintes...

– Recherche sur les nouvelles lois.

Cela permet d'éviter :

– Il ou elle planifie, coordonne...

– Il ou elle supervise...

– Il ou elle effectue des recherches...

Conclusion

La féminisation linguistique est un défi d'écriture, une occasion de renouvellement. Ce guide constitue une synthèse des principes qui ont inspiré les travaux sur la féminisation des titres et des textes depuis déjà une quinzaine d'années.

La très grande majorité des titres et des désignations ont un féminin formé selon les règles traditionnelles de la grammaire. D'ailleurs, ces formes sont de plus en plus utilisées et attestées dans les dictionnaires courants. De nouvelles formes apparaîtront sûrement, comme il se doit, pour satisfaire aux besoins qui se feront jour.

Rédiger avec le souci de féminiser demande une attention particulière. Les recommandations et les principes présentés dans ce guide contribueront à harmoniser la féminisation des textes. Ainsi, on pourra atteindre un juste équilibre entre le recours aux tournures neutres et l'utilisation des formes masculines et féminines en toutes lettres.

Une certaine sensibilité grammaticale et l'observation attentive de l'usage seront toujours nécessaires pour résoudre de façon satisfaisante certains problèmes de rédaction. Le rédacteur ou la rédactrice dispose d'un choix de procédés large et intéressant qui lui permet de traduire à sa manière toute la richesse de la réalité.

Annexe I

Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin

un...	une...
A	
accordeur	accordeuse
acheteur	acheteuse
acquéreur	acquéreuse
acquéreur	acquéresse (langue juridique)
acupuncteur	acupunctrice
adjoint	adjointe
adjudant	adjudante
administrateur	administratrice
agent	agente
agriculteur	agricultrice
agronome	agronome
aide-comptable	aide-comptable
aide-mécanicien	aide-mécanicienne
aiguilleur	aiguilleuse
ajusteur	ajusteuse
amateur	amatrice
ambulancier	ambulancière
aménageur	aménageuse
amiral	amirale
analyste financier	analyste financière
anatomiste	anatomiste
animateur	animatrice
annonceur	annonceure
apiculteur	apicultrice
appariteur	apparitrice
applicateur	applicatrice
apprenti	apprentie
arbitre	arbitre
arboriculteur	arboricultrice
archéologue	archéologue
architecte	architecte
archiviste	archiviste
armurier	armurière
arpenteur	arpenteuse
arpenteur-géomètre	arpenteuse-géomètre
artisan	artisane
artiste	artiste
assesseur	assesseure
assistant	assistante
associé	associée
assureur	assureure
assureur-vie	assureure-vie
astrologue	astrologue
astronome	astronome
attaché	attachée
audiologiste	audiologiste
auditeur	auditrice
auteur	auteure
auxiliaire	auxiliaire
aviculteur	avicultrice
avocat	avocate
ayant droit	ayant droit
B	
banquier	banquière
bâtonnier	bâtonnière
bénéficiaire	bénéficiaire
bibliothécaire	bibliothécaire
bijoutier	bijoutière
biologiste	biologiste
blanchisseur	blanchisseuse
botaniste	botaniste
bottier	bottière
boucher	bouchère
boulanger-pâtissier	boulangère-pâtissière
boursier	boursière
boxeur	boxeuse
brigadier	brigadière
briqueteur-maçon	briqueteuse-maçonne
buandier	buandière
bûcheron	bûcheronne
bruiteur	bruiteuse

un...	une...
C	
câbleur	câbleuse
cadet	cadette
cadre	cadre
cadreur	cadreuse
caissier	caissière
camelot	camelot
cameraman (v. cadreur)	
camionneur	camionneuse
candidat	candidate
canoteur	canoteuse
capitaine	capitaine
caporal	caporale
cardiologue	cardiologue
cariste	cariste
carreleur	carreleuse
cartographe	cartographe
catalogueur	catalogueuse
cavalier	cavalière
cégépien	cégépienne
censeur	censeure
chapelier	chapelière
chargé de...	chargée de...
chargeur	chargeuse
charpentier	charpentière
chaudronnier	chaudronnière
chauffeur	chauffeuse
chef	chef
chercheur	chercheuse
chiropraticien	chiropraticienne
chirurgien	chirurgienne
chômeur	chômeuse
chorégraphe	chorégraphe
chroniqueur	chroniqueuse
chronométreur	chronométreuse
cimentier	cimentière
client	cliente
clown	clown
coiffeur	coiffeuse
collaborateur	collaboratrice
collègue	collègue
colonel	colonelle
combattant	combattante
comédien	comédienne
commandant	commandante
commis	commis
commis-vendeur	commis-vendeuse
commissaire	commissaire
communicateur	communicatrice
compagnon	compagne
compositeur	compositrice
concepteur	conceptrice
concierge	concierge
conducteur	conductrice
conférencier	conférencière
confrère	consoeur
conseil	conseil
conseiller juridique	conseillère juridique
conservateur	conservatrice
consommateur	consommatrice
consul	consule
consultant	consultante
contractuel	contractuelle
contremaître	contremaîtresse
contrôleur	contrôleuse
coopérant	coopérante
coordonnateur	coordonnatrice
cordonnier	cordonnière
coroner	coroner
correcteur	correctrice
correspondancier	correspondancière
correspondant	correspondante
cotisant	cotisante
courrier	courrière
courtier	courtière
couseur	couseuse
couturier	couturière
couvreur	couvreuse
créateur	créatrice
critique	critique
cytologiste	cytologiste
D	
dactylographe	dactylographe
danseur	danseuse
danseur de ballet	ballerine
débardeur	débardeuse
débosseleur	débosseleuse
décorateur	décoratrice
découvreur	découvreuse
décrocheur	décrocheuse
délateur	délatrice
délégué	déléguée
délinquant	délinquante
demandeur	demandeuse

un...	une...
demandeur	demanderesse (langue juridique)
dentiste	dentiste
denturologiste	denturologiste
dépanneur	dépanneuse
député	députée
dessinateur	dessinatrice
détective	détective
détenteur	détentrice
détenu	détenue
diététiste	diététiste
diffuseur	diffuseuse
diplomate	diplomate
diplômé	diplômée
directeur	directrice
dirigeant	dirigeante
docteur	docteure
doyen	doyenne
E	
ébéniste	ébéniste
éclairagiste	éclairagiste
écolier	écolière
économe	économe
économiste-conseil	économiste-conseil
écrivain	écrivaine
éditorialiste	éditorialiste
éducateur	éducatrice
électeur	électrice
électricien	électricienne
élève	élève
éleveur	éleveuse
embaumeur	embaumeuse
émetteur	émettrice
employé	employée
employeur	employeuse
emprunteur	emprunteuse
encodeur	encodeuse
enfant	enfant
enquêteur	enquêteuse
enseignant	enseignante
entraîneur	entraîneuse
entrant	entrante
entrepreneur	entrepreneuse
équarrisseur	équarrisseuse
essayeur	essayeuse
esthéticien	esthéticienne
estimateur	estimatrice

un...	une...
étudiant	étudiante
évaluateur	évaluatrice
examinateur	examinatrice
expert	experte
expert-comptable	experte-comptable
exploitant	exploitante
F	
fabricant	fabricante
facteur	factrice
facturier	facturière
ferblantier	ferblantière
ferrailleur	ferrailleuse
financier	financière
finisseur	finisseuse
fondeur	fondeuse
foreur	foreuse
forgeron	forgeronne
formateur	formatrice
fournisseur	fournisseuse
fraiseur	fraiseuse
franchiseur	franchiseuse
G	
garde	garde
garde-forestier	garde-forestière
gardien	gardienne
général	générale
généticien	généticienne
géologue	géologue
géomètre	géomètre
géophysicien	géophysicienne
gérant	gérante
gestionnaire	gestionnaire
golfeur	golfeuse
goûteur	goûteuse
gouverneur	gouverneure
graveur	graveuse
greffier	greffière
guide	guide
H	
homme-grenouille	femme-grenouille
horloger	horlogère
horticulteur	horticultrice
hôte	hôte (qui est reçue)
hôte	hôtesse (qui reçoit)

un...	une...
hôtelier	hôtelière
huileur	huileuse
huissier	huissière
I	
illustrateur	illustratrice
imprésario	imprésario
imprimeur	imprimeuse
indicateur	indicatrice
industriel	industrielle
infirmier	infirmière
ingénieur	ingénieure
ingénieur civil	ingénieure civile
ingénieur forestier	ingénieure forestière
inspecteur	inspectrice
installateur	installatrice
instituteur	institutrice
instructeur	instructrice
intendant	intendante
intérimaire	intérimaire
interlocuteur	interlocutrice
interne	interne
intervenant	intervenante
intervieweur	intervieweuse
investisseur	investisseuse
J	
jardinier	jardinière
jockey	jockey
jointoyeur	jointoyeuse
juge	juge
juré	jurée
juriste	juriste
L	
lamineur	lamineuse
lecteur	lectrice
législateur	législatrice
lettreur	lettreuse
lieutenant	lieutenante
lieutenant-gouverneur	lieutenante-gouverneure
locuteur	locutrice
lotisseur	lotisseuse
luthier	luthière

un...	une...
M	
machiniste	machiniste
maçon	maçonne
magasinier	magasinière
magistrat	magistrate
maire	mairesse
maître	maître maîtresse (dans certaines expressions)
malfaiteur	malfaitrice
mannequin	mannequin
manoeuvre	manoeuvre
maquilleur	maquilleuse
maraîcher	maraîchère
marchand	marchande
marchandiseur	marchandiseuse
marguillier	marguillière
marin	marin
matelot	matelot
mécanicien	mécanicienne
médecin	médecin
meneur	meneuse
menuisier	menuisière
mésadapté social	mésadaptée sociale
metteur en scène	metteure en scène
meunier	meunière
mineur	mineure
mineur	mineuse (travail dans les mines)
ministre	ministre
modiste	modiste
moniteur	monitrice
monteur	monteuse
mouleur-fondeur	mouleuse-fondeuse
mouliste	mouliste
N	
narrateur	narratrice
naturiste	naturiste
naturopraticien	naturopraticienne
navigateur	navigatrice
nettoyeur	nettoyeuse
notaire	notaire
notateur	notatrice

un...	une...
O	
officiel	officielle
officier	officière
opérateur	opératrice
opticien	opticienne
orateur	oratrice
orchestrateur	orchestratrice
orfèvre	orfèvre
orienteur	orienteuse
outilleur	outilleuse
ouvrier	ouvrière
P	
participant	participante
particulier fiduciaire	particulière fiduciaire
pasteur	pasteure
patient	patiente
pâtissier	pâtissière
patron	patronne
patronnier	patronnière
patrouilleur	patrouilleuse
payeur	payeuse
paysagiste	paysagiste
pêcheur	pêcheuse
pédologue	pédologue
peintre	peintre
pensionnaire	pensionnaire
perruquier	perruquière
pharmacien	pharmacienne
physicien	physicienne
pilote	pilote
pisciculteur	pisciculteurice
plaignant	plaignante
plâtrier	plâtrière
plombier	plombière
poète	poète
policier	policière
polisseur	polisseuse
pompier	pompière
porte-parole	porte-parole
poseur	poseuse
postulant	postulante
potier	potière
pourvoyeur	pourvoyeuse
praticien	praticienne
prédécesseur	prédécesseure
préfet	préfète
premier ministre	première ministre
préposé	préposée
présentateur	présentatrice
président	présidente
principal	principale
procureur	procureure
producteur	productrice
professeur	professeure
professeur-chercheur	professeure-chercheuse
programmeur	programmeuse
promoteur	promotrice
proposeur	proposeuse
prospecteur	prospectrice
puériculteur	puéricultrice
R	
radiologiste	radiologiste
radiologue	radiologue
rapporteur	rapporteuse
réalisateur	réalisatrice
recenseur	recenseuse
récepteur	réceptrice
recruteur	recruteuse
recteur	rectrice
rectifieur	rectifieuse
rédacteur	rédactrice
régisseur	régisseuse
registraire	registraire
rembourreur	rembourreuse
remplaçant	remplaçante
réparateur	réparatrice
répartiteur	répartitrice
repasseur	repasseuse
répétiteur	répétitrice
répondant	répondante
reporteur	reporteuse
représentant	représentante
requérant	requérante
résident	résidente
responsable	responsable
restaurateur	restauratrice
retraité	retraitée
réviseur	réviseure
S	
salarié	salariée
sapeur-pompier	sapeuse-pompière
sauveteur	sauveteuse

un...	une...
savant	savante
scrutateur	scrutatrice
sculpteur	sculpteure
secrétaire	secrétaire
secrétaire-trésorier	secrétaire-trésorière
sénateur	sénatrice
sergent	sergente
serrurier	serrurière
serveur	serveuse
soigneur	soigneuse
soldat	soldate
solliciteur	solliciteuse
sortant	sortante
soudeur	soudeuse
souffleur	souffleuse
sous-chef	sous-chef
sous-ministre	sous-ministre
soussigné	soussignée
spectateur	spectatrice
stagiaire	stagiaire
substitut	substitut
successeur	successeure
supérieur	supérieure
superviseur	superviseure
surintendant	surintendante
surveillant	surveillante
syndic	syndique
T	
tailleur	tailleuse
tanneur	tanneuse
tapissier	tapissière
technicien	technicienne
téléphoniste	téléphoniste
témoin	témoin
teneur de livres	teneuse de livres
tireur de joints (v. jointoyeur)	
tisserand	tisserande
titulaire	titulaire
tôlier	tôlière
topographe	topographe
tourneur	tourneuse
traducteur	traductrice
traiteur	traiteuse
trappeur	trappeuse
travailleur	travailleuse
travailleur social	travailleuse sociale
tricoteur	tricoteuse
trieur	trieuse
tuteur	tutrice
tuyauteur	tuyauteuse
typographe	typographe
U	
universitaire	universitaire
usager	usagère
utilisateur	utilisatrice
V	
vainqueur	vainqueur
vendeur	vendeuse
vérificateur	vérificatrice
vice-président	vice-présidente
vice-roi	vice-reine
vitrier	vitrière
voyageur	voyageuse
voyagiste	voyagiste
voyant	voyante
X	
xénophile	xénophile
Z	
zootechnicien	zootechnicienne

Annexe II

Gazette officielle du Québec

Avis de recommandation

28 juillet 1979

Féminisation des titres

38. Relativement au genre des appellations d'emploi, l'Office de la langue française a recommandé l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles :

– soit à l'aide du féminin usité. Exemples : couturière, infirmière, avocate;

– soit à l'aide du terme épicène marqué par un déterminant féminin. Exemples : une journaliste, une architecte, une ministre;

– soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française. Exemples : députée, chirurgienne, praticienne;

– soit par l'adjonction du mot femme. Exemples : femme-magistrat, femme-chef d'entreprise, femme-ingénieur*.

Note. – Malgré l'avis déjà émis sur la formation femme + substantif apposé (femme-ingénieur, par exemple), celle-ci n'a pas été retenue dans le document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage* (texte approuvé par l'Office de la langue française lors de sa deux cent dix-septième séance, le 4 avril 1986 [décision n° 86-217-253]) qui constitue la plus récente position de l'Office en matière de féminisation des titres.

28 mars 1981

Féminin des titres
Affichage des postes

404. Le recours aux termes génériques englobant hommes et femmes (personne, gens, personnel, fonctionnaire, stagiaire, etc.), précédés de l'article approprié, dans les textes suivis de toute nature.

Le recours, notamment dans les descriptions de tâches, aux verbes à l'infinitif, aux tournures ou phrases nominales et aux énumérations.

L'utilisation d'appellations d'emploi, de titres de fonction et de désignations de personne (homme, femme; candidat, candidate, etc.), au masculin et au féminin, en toutes lettres.

L'usage dans les appellations d'emploi composées (secrétaire-trésorier, secrétaire-trésorière; secrétaire général, secrétaire générale) du masculin et du féminin, en toutes lettres, lorsqu'une partie de l'appellation est épicène* et l'autre pas.

Note. – La langue offre une variété de procédés stylistiques qu'il convient d'utiliser :

1. Le recours à des formulations impersonnelles, notamment dans les formules; ainsi

l'on préférera : Êtes-vous de citoyenneté canadienne? à *Êtes-vous citoyen canadien?*

2. Le recours au pluriel pour les appellations d'emploi épicènes, ou au genre indifférencié (masculin) appliqué au poste plutôt qu'à la personne.

Exemples : Les secrétaires ont la responsabilité principale du classement... Les fonctions relatives au poste de psychiatre sont les suivantes :...

3. Le recours au masculin pluriel, s'il y a lieu, conformément aux règles d'accord grammatical pour les adjectifs, les attributs, les participes et les pronoms, de même que pour les noms en apposition et pour les déterminants, si ces derniers ne font pas partie de l'appellation d'emploi.

Exemple : Les infirmières et infirmiers, candidats aux postes de représentants... Ils pourront...

4. Le recours à la note explicative, en début de texte, pour signifier clairement que la forme masculine non marquée désigne aussi bien les femmes que les hommes, lorsque les recommandations précédentes ne peuvent s'appliquer.

* épicène, adj. On appelle épicènes les noms qui, appartenant à la catégorie des animés, ont la propriété d'avoir un double genre grammatical, correspondant chacun à un des termes de l'opposition de sexe (genre naturel).

La modification au premier paragraphe de cet avis est parue le 25 juillet 1981.

---

24 mars 1984

911. Féminin des titres

Le mot délégué prend au féminin la forme de déléguée lorsque la personne qu'il désigne est une femme.

Achevé d'imprimer en juin 1991
sur les presses de l'imprimerie
Vitray Inc.

Trouver le féminin d'un titre de fonction est une chose. L'intégrer harmonieusement dans un texte en est une autre.

Le guide *Au féminin* répond à ce double défi en proposant à tous ceux et celles qui veulent féminiser leurs textes des règles et des procédés qui respectent les principes fondamentaux de la grammaire.

Axé sur la qualité du français, ce guide contient de nombreux exemples qui mettent en valeur les ressources dont dispose la langue pour s'adapter aux réalités contemporaines.

ISBN 2-551-14559-7

90000

9 782551 145591